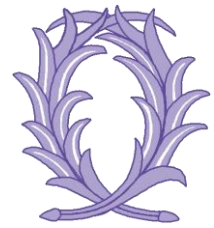


# Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques



Siège : AMOPA de Maine-et-Loire 9 rue du Canal 49100 Angers

[amopa49.president@orange.fr](mailto:amopa49.president@orange.fr)

## Concours départemental de SLAM 2019-2020 en Maine-et-Loire

Le concours départemental de slam 2019-2020 s'inscrit dans l'esprit et dans la démarche du concours national « Plaisir de dire ». Le projet est porté par Luc DOUSSIN, professeur.

Pour ce premier concours axé sur la poésie, la section de l'AMOPA de Maine-et-Loire a choisi de s'assurer le concours d'un professionnel reconnu dans ce milieu artistique, sur le plan national, connu sous le nom d'artiste « PoiSon d'AVRIL ». Il lui a ainsi été commandé des prestations de présentation, de mise en écriture et d'animation pédagogique. Etaient volontaires des classes de sections d'enseignement général et professionnel adapté et leurs professeurs des collèges Claude Debussy et Jean Vilar à Angers, du collège Clément Janequin à Avrillé.

Les différentes étapes : inciter ces élèves à écrire et déclamer en milieu scolaire, avec leur professeur de français ; organiser une confrontation amicale, suivie d'un vote permettant de dégager les meilleures productions, dotées de prix.



Des collégiens s'expriment par le slam. Source [angers.maville.com](http://angers.maville.com)



PoiSon d'AVRIL. Source [poisondavril49.wixsite.com](https://poisondavril49.wixsite.com)

Ce projet a révélé une véritable adéquation de cette forme d'écriture avec les collégiens et le grand intérêt porté par les enseignants. La presse locale fut conviée à la première séance et n'a pu que constater leur intérêt.

Les consignes sanitaires ont conduit à concevoir un déroulement différent pour l'année scolaire en cours. Le professionnel a réalisé un film de présentation du concours de slam. Les élèves y trouveront des aides à l'écriture. Il sera alors présenté aux classes partenaires pour cette année scolaire.

La phase d'écriture pourra ainsi se dérouler en classe et les textes pourront être affichés sur un mur virtuel. Celui-ci permettra de présenter une vue d'ensemble des vidéos, des documents sonores ou des textes présentés. Ces œuvres seront examinées par un jury départemental qui déterminera les gagnants du concours 2020 - 2021.

Les renseignements nécessaires sont disponibles sur le site (en cours d'amélioration esthétique) : <https://middlespot.com/middlespotamopa>

Ce projet a bénéficié de la participation financière et des encouragements de l'AMOPA dans le cadre du soutien national à des initiatives des sections départementales.